

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022
UFR SCIENCES
ET TECHNIQUES

UNIVERSITE D'ORLEANS
Service des inscriptions de l'UFR
Sciences et Techniques
inscription.st@univ-orleans.fr
☎ 02.38.49.46.45

DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION D'ACQUIS
PROFESSIONNELS ET PERSONNELS ⁽¹⁾

Application des articles D.613-38 à D.613-50 du code de l'Éducation
EN VUE DE L'ACCES A DIFFERENTS NIVEAUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ⁽²⁾

Validation demandée pour intégrer l'un des diplômes suivants : DUT / BUT 1, Licence, Master, Autres

Intitulé :

- 1^{ère} année
2^{ème} année
3^{ème} année
Année spéciale

AUTRE

Mention :

Parcours

Pour connaître les filières existantes à l'Université d'Orléans, contactez la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle
au 02 38 41 71 72 ou consultez le site internet de l'université d'Orléans : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/formation/catalogue-des-formations>

LE CANDIDAT

M., Mme, Prénoms

(nom de jeune fille pour les femmes mariées)

Nom marital

Date et lieu de naissance

Nationalité

Adresse

Code Postal Ville Pays

☎ Fixe Portable

Adresse électronique

Situation familiale Nbre d'enfants à charge

Situation vis-à-vis du service national

Photo

d'identité

(1) Ce dossier ne constitue ni le dossier de candidature, ni le dossier d'inscription à l'Université.

(2) Au titre de l'Article D613-46 du code de l'éducation : "les candidats admis dans une formation peuvent être tenus de suivre des enseignements complémentaires ou être dispensés de certains enseignements".

1 - VOS ETUDES

Candidats titulaires de titres ou diplômes universitaires français :

"Peut donner lieu à validation : toute formation suivie par le candidat dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quels qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction".

A - Vos acquis scolaires et universitaires

Détail des années d'études effectuées et, éventuellement, diplômes obtenus (dont baccalauréat) :

ANNEES	ETABLISSEMENT FREQUENTE libellé exact et lieu	DIPLOME OU EXAMEN PREPARE	RESULTATS OBTENUS		
			Admis	non admis	résultats en instance
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date de votre dernière inscription à l'Université :

Laquelle :

Séjours à l'étranger, stage, etc.

Joignez les documents nécessaires (programmes, diplômes, attestations de stage, rapports...)

Si vous avez interrompu vos études, indiquez la durée de l'interruption et la cause :

Si vous changez d'orientation, donnez les raisons de ce changement :

B - Vos acquis de formation

Décrivez à partir des différentes formations suivies (formation continue, stages, séminaires...) les apprentissages réalisés.

ANNEE	DUREE	FORMATION	Apprentissages réalisés
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

NOM : Prénom :

RAPPEL DIPLOME ENVISAGE (Année, Intitulé, Mention, Parcours) :

2 - VOS EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

“ Peut donner lieu à validation : l'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, ou d'un stage. ”

A - Vous exercez actuellement une activité professionnelle

Catégories socioprofessionnelles : ouvrier; employé; prof. intermédiaire; technicien; cadre; autre

Fonction exercée :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Code Postal : Ville : 

Ancienneté dans cette entreprise :

Temps plein Temps partiel Précisez le pourcentage :

Pensez-vous bénéficier d'un dispositif de formation continue ?

Pensez-vous pouvoir négocier une absence partielle ou totale ? (précisez) :

B - Vous êtes actuellement sans emploi

Vous avez déjà exercé une activité salariée OUI NON

Êtes-vous inscrit(e) à Pôle Emploi ? OUI NON

Êtes-vous indemnisé(e) ? OUI NON

Dernier emploi occupé :

Dernier employeur (nom, adresse) :

Autre cas (précisez) :

C - Vos acquis professionnels

- ↳ Décrivez chronologiquement vos différentes expériences professionnelles.
- ↳ Précisez les compétences exercées et les apprentissages réalisés.
- ↳ Indiquez clairement le niveau de responsabilité, et **joignez les documents justificatifs** (attestations d'employeur, certificats, ...)

DATES du ... au ...	FONCTIONS, COMPÉTENCES, LIEU D'EXERCICE (ENTREPRISES, ADRESSES)	NIVEAU DE RESPONSABILITÉ	SAVOIRS ACQUIS

Cette rubrique peut être développée sur une feuille complémentaire, jointe au dossier.

3 - VOS ACQUIS PERSONNELS

“ Peuvent donner lieu à validation : les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation. ”

Décrivez les connaissances correspondant à votre projet et les conditions dans lesquelles elles ont été acquises :

- ↳ démarche autodidacte,
- ↳ responsabilités familiales, associatives, activités bénévoles, sportives, culturelles,
- ↳ productions et réalisations personnelles, expérience sociale,
- ↳ enquêtes, brevets,
- ↳ connaissances linguistiques,
- ↳ pratique sportive et performances réalisées,
- ↳ autres

DATES du ... au ...	EXPÉRIENCES	SAVOIRS ACQUIS

Cette rubrique peut être développée sur une feuille complémentaire, jointe au dossier

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

Le

Signature

VEUILLEZ PRÉCISER SOUS QUEL STATUT VOUS ENVISAGEZ DE SUIVRE LA FORMATION :

☞ dans le cadre de la formation continue

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-formation/article/plan-de-developpement-des-competences>

Entreprise :

Responsable :

Adresse :

☎

CONGÉ DE TRANSITION PROFESSIONNELLE :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-salaries/article/projet-de-transition-professionnelle>

Organisme financeur :

Adresse :

☎

ALLOCATION DE RETOUR À L'EMPLOI

➤ dans le cadre de l'ARE :

Indiquer ci-dessous le **nom**, l'**adresse** et le **téléphone** de votre Agence Pôle Emploi

AUTRE SITUATION

Précisez :

POSSIBILITÉ DE MOBILISATION DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

OUI NON

☞ dans le cadre de la formation initiale (en tant qu'étudiant)

DISPENSE(S) OU EQUIVALENCE(S) DEMANDEE(S) OU OBTENUE(S) PRECEDEMENT

Année	Établissement	Nature de la dispense en vue d'une inscription en :	RESULTAT
			Accordée <input type="checkbox"/> Refusée <input type="checkbox"/>
			Accordée <input type="checkbox"/> Refusée <input type="checkbox"/>

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

Le

Signature :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Lettre dans laquelle vous préciserez :

votre projet universitaire et professionnel et expliquerez les raisons qui vous ont fait demander cette validation d'acquis. Ce qui, dans vos études antérieures, votre expérience professionnelle, ou vos acquis personnels, vous prépare selon vous à suivre les études envisagées

- Justificatif des 3 dernières années d'activité professionnelle (certificats de travail ou attestation de l'employeur)
- Photocopies des diplômes obtenus
- Programmes détaillés, volumes horaires, copies des relevés des notes de chaque année d'études effectuées, programmes des stages formation continue

Pour les demandeurs d'emploi :

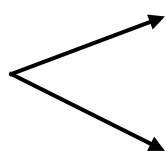
- Photocopie de l'attestation Pôle Emploi

Pour les candidats de nationalité étrangère :

- Photocopie de votre carte de résident ou de votre titre de séjour
- Photocopie de l'attestation de langue niveau B2
- Traduction du dernier diplôme obtenu

REMARQUES IMPORTANTES

Le dossier est à adresser en un seul fichier PDF, selon les situations : **avant le 15 mai 2021**



au Service des inscriptions de l'UFR COST Sciences et Techniques

inscription.st@univ-orleans.fr

Transmettre vos documents en 1 seul pdf (le dossier de validation, suivi de vos justificatifs)

au SEFCO pour les candidats relevant des statuts de formation continue

sefco@univ-orleans.fr

NB 1) Seuls les dossiers complets, signés et déposés dans les délais indiqués ci-dessus seront examinés.

2) Toute validation d'acquis n'est valable que pour l'année universitaire indiquée sur la décision.

Voies et délais de recours : «Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président de la commission pédagogique dans un délai de 2 mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine de la commission ne saurait être remise en cause. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>»

Accusé de réception

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier de demande de validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP) à la formation

Par la scolarité de l'UFR Sciences et Techniques, le

votre dossier porte le numéro Ce numéro de dossier vous sera demandé lors de tout échange ultérieur avec les services administratifs de l'université ; conservez-le précieusement.

L'étude de votre dossier de candidature par la commission pédagogique s'effectuera sous réserve de la production des justificatifs suivants d'ici au

Liste des justificatifs manquants

Le délai à l'issue duquel une décision implicite d'acceptation est susceptible de naître ne court qu'à compter de la réception de ces informations. Passé ce délai, vous serez réputé(e) avoir abandonné votre demande.

Voies et délais de recours :

«Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président de la commission pédagogique dans un délai de 2 mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine de la commission ne saurait être remise en cause. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>»

Validation d'acquis 2021 / 2022

en vue de l'accès à différents niveaux de l'enseignement supérieur

Application des articles D.613-38 à D.613-50 du code de l'Éducation

PROPOSITION DE LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

Nom et Prénom du candidat :

La commission pédagogique se prononce uniquement sur le(s) niveau(x) demandé(s).

Avis FAVORABLE pour un accès en année de :

mention :

parcours :

sans dispense d'enseignement

avec dispense des enseignements suivants :

avec obligation d'obtenir les enseignants suivants :

Avis reporté sous réserve : de vérification des connaissances d'entretien avec M

Avis à votre candidature en année de :

mention :

parcours :

MOTIFS :

Signature du Président de la Commission :

Observations complémentaires éventuelles :

Orléans, le

Signature :

Nom et Prénom du (de la) Président(e)

DÉCISION DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Le Président, sur proposition de la Commission Pédagogique chargée d'examiner les demandes de validation des acquis

vous autorise à vous inscrire pour l'année universitaire 2021-2022 dans la formation sollicitée,

(dans ce cas, il vous appartient de procéder aux formalités d'inscription, selon la procédure indiquée sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/formation/candidature-et-inscription>)

avis reporté sous réserve d'une réussite à une épreuve de vérification des connaissances ou à un entretien.

Date de l'épreuve/ entretien et heure :

Épreuve ou entretien portant sur les matières suivantes :

ne vous autorise pas à vous inscrire à l'Université d'Orléans pour l'année 2021-2022 dans la formation sollicitée

MOTIF : conforme à l'avis de la commission pédagogique

autre :

Orléans, le

Le Président de l'Université, et par délégation :

N. B. : Cette validation d'acquis n'est accordée qu'en vue de la poursuite d'études à l'Université d'Orléans pour l'année concernée.

Voies et délais de recours : « Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président de la commission pédagogique dans un délai de 2 mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine de la commission ne saurait être remise en cause. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> »